

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

INSERTION PROFESSIONNELLE

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.3005.F.24

Degré d'études : Bachelor Master

Année académique : 2025-2026

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al.1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). *Compétences relatives aux professions de la santé*. https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdfLoi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1^{er} février 2020).Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1^{er} février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e
 Rôle de communicateur-trice
 Rôle de collaborateur-trice Rôle de leader
 Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle d'apprenant et de formateur-trice
 Rôle de professionnel-le

Compétences principales

(Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »)

- C1 : Elles travaillent de manière respectueuse et orientée vers la recherche de solutions avec d'autres professionnels impliqués dans l'alimentation et les soins nutritionnels destinés à la population, tant à l'interne qu'à l'externe du système socio-sanitaire
- D1 : Elles assurent une coordination et un leadership professionnels dans le domaine de la nutrition et de la diététique
- D2 : Elles mettent en œuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine de la nutrition et de la diététique sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement
- G1 : Elles assument, en tant que membres de la communauté des experts, leur responsabilité sociétale et d'éthique professionnelle dans la promotion de la santé, la prévention et le traitement des maladies.
- G2 : Elles promeuvent une image professionnelle positive des diététiciens et s'engagent en faveur de la reconnaissance de la profession par la communauté des experts.
- G3 : Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.

Objectifs généraux d'apprentissage

Unité de cours « Employabilité et Gestion de Carrière » :

- Déterminer les axes de pratiques professionnelles des diététicien-es
- Connaitre leur intégration dans le système de soin
- Connaitre les accès aux formations continues et supérieures dans une optique de LLL (Lifelong Learning)
- Identifier, inventorier et valoriser ses connaissances et compétences de diététicien-ne HES en fonction du milieu professionnel.
- Construire, développer et entretenir son réseau professionnel.
- Intégrer une méthodologie de recherche d'emploi.
- Connaitre et différencier les structures d'accès à l'emploi.

Unité de cours « Entrepreneuriat et Marketing » :

- Favoriser l'innovation et l'esprit entrepreneurial chez les étudiants en leur permettant de développer des projets innovants dans le domaine de la santé, tout en acquérant des compétences en marketing et en gestion de projet (marché, concurrence, économie...).

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Les unités de cours permettront à l'étudiant-e de s'approprier les outils nécessaires à son insertion professionnelle afin d'initier une recherche d'emploi.

- Concepts de base
- Modèles théoriques
- Etapes clefs d'élaboration d'un projet d'Insertion Professionnelle
- Analyse de documents

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Enseignement et travaux en présentiel et distanciel (synchrone/asynchrone, individuel/en groupe)
- Exercices pratiques (jeux de rôles : entretiens d'embauche, se présenter en 3 minutes ; entretien d'information auprès d'un-e professionnel-le, rencontre d'éventuels futurs employeurs, marketing de soi, autoévaluation des pratiques, mini-hackathon...)
- Cours théoriques et séminaires d'intégration en plénière et en sous-groupes
- Suivi de projets par groupe
- Réalisation d'un portfolio personnel d'employabilité ainsi que son CV et lettre de motivation selon les critères enseignés
- Lectures personnelles, recherche documentaire

Exigences de fréquentation : Un taux de présence de 80% est exigé. En cas de taux de fréquentation inférieur, un travail écrit complémentaire sera exigé de l'étudiant-e afin de pouvoir valider le module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. La réalisation individuelle d'un portfolio d'employabilité (coefficients 2)
- B. Une présentation orale de groupe à la fin des 2 journées d'Hackathon (coefficients 1)

Période : Evaluations en continu pour l'unité de cours A et lors des 2 journées d'hackathon pour l'unité de cours B

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base du calcul d'une moyenne à partir des notes locales obtenues aux points (A) et (B) ci-dessus, en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- Remédiation possible en cas de note Fx au module (entre 3.5 et 3.9) au module Pas de remédiation
- si le portfolio (A) est insuffisant un complément écrit portant sur les lacunes sera exigé
- si la présentation orale (B) est insuffisante, un complément écrit portant sur les lacunes sera exigé

- Période : semaines 35

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Eliséo Montanini

Enseignants :

Se référer au syllabus

Descriptif validé le 11.12.2025 par

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière

Page 2/2